

CAHIER DES CHARGES DU RESPONSABLE "MUSIQUE ET ADORATION" DE L'ÉGLISE LOCALE

Préambule

1. Engagement
 - Vivre l'expérience du baptême et être inscrit dans l'Église locale;
 - Y être reconnu et actif.
2. Collaborer étroitement avec l'équipe pastorale dans la réalisation du cahier des charges;
3. Avoir une philosophie positive du culte, à savoir une conception biblique du sujet;
4. Favoriser la participation de tous à l'adoration (assemblée, visiteurs, officiants, artistes...).

Profil spirituel

1. Expérience spirituelle avec Jésus-Christ;
2. Esprit d'évangélisation;
3. Participation active à l'édification spirituelle de l'Église;
4. Souci d'unité.

Compétence musicale

1. Être en mesure de concevoir des programmes de qualité :
 - Cultes,
 - Saintes cènes,
 - Baptêmes,
 - Semaines de prière,
 - Noël,
 - Pâques,
 - Concerts,
 - Réunions destinées aux visiteurs,
 - Jeunesse,
 - Etc.

Profil d'animation

1. Savoir donner la chance à tout le monde;
2. Rassembleur;
3. Trouver des collaborateurs, savoir déléguer;
4. Avoir un esprit d'ouverture, favoriser le pluralisme d'idées.

Réalisation

1. Participer activement avec l'équipe pastorale
 - à l'élaboration du calendrier annuel des différents services religieux;
 - à l'élaboration de l'ordre du culte hebdomadaire ou services exceptionnels;
 - à la proposition de morceaux musicaux ou d'intervenants dans le service.

2. S'assurer que la préparation d'un culte soit conçue et achevée suffisamment à l'avance pour éviter toute improvisation de dernière minute;
3. Prévenir les différents intervenants du culte (instrumentistes, choristes, conducteur de chants, récitants, services techniques, diaconat) pour la réalisation du programme;
4. développer une vision à terme du culte (mensuelle ou trimestrielle);
5. Mettre en valeur les chants d'assemblée (cultes, saintes cènes, baptêmes, semaine de prière adultes et Jeunes, Noël, Pâques, concerts...);
6. Favoriser la participation de toutes les générations dans la vie liturgique de l'église;
7. Encourager la création de différents groupes d'expressions musicales et les intégrer dans la vie de l'Église (cultuelle et culturelle);
8. Veiller à ce qu'il y ait un progrès constant dans la qualification du groupe.
9. Conseiller pédagogiquement et spirituellement tout groupe dans la communauté au niveau de sa participation dans le service.